



Émission d'un nouvel EuroPP de 37 M€ pour anticiper le refinancement de la souche existante d'échéance octobre 2026

Paris, le 21 avril 2026, à 18h. Groupe Partouche a émis ce jour un emprunt obligataire EuroPP de 37 M€, avec une maturité de 7 ans, auprès d'un investisseur institutionnel de premier plan.

Les fonds levés seront principalement dédiés, à compter du 27 avril 2026, au remboursement anticipé de l'EuroPP existant, d'un principal de 35 M€ arrivant à échéance le 24 octobre 2026.

Groupe Partouche a été conseillé par Société Générale et CIC en tant que chefs de file.

Prochain rendez-vous :

- Chiffre d'affaires du deuxième trimestre (fév – avr. 2026) : mardi 9 juin 2026 (après clôture de la Bourse)

Fondé en 1973, le Groupe Partouche a su se développer afin de devenir un leader européen dans son secteur d'activité. Coté en Bourse, il exploite des casinos, un club de jeux, des hôtels, des restaurants, des centres thermaux et des golfs. Le Groupe exploite 43 casinos et emploie près de 4 050 collaborateurs. Il est reconnu pour ses innovations et ses expérimentations des jeux de demain, ce qui lui permet d'aborder l'avenir avec confiance en visant le renforcement de son leadership et la poursuite de la progression de sa rentabilité.

*Introduit en bourse en 1995, Groupe Partouche est coté sur Euronext Paris, compartiment B.
ISIN : FR0012612646 - Reuters : PARP.PA - Bloomberg : PARP:FP*

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Groupe Partouche
Valérie Fort, directrice financière

Tél : 01.47.64.33.45 – Fax : 01.47.64.19.20
info-finance@partouche.com

1/1

